

Dossier n° :

Reçu le : par :

Cadre réservé au secrétariat de la C D C

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Service Urbanisme et Habitat
Politique de l'habitat
Secrétariat de la C.D.C.
1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 VANNES Cedex
Téléphone : 02.56.63.73.53
Courriel : ddtm-cdc@morbihan.gouv.fr

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONCILIATION

*Créée en application de l'article 20 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989
tendant à améliorer les rapports locatifs,*

Conciliation des parties, bailleurs ou locataires, en cas de litige

FORMULAIRE DE SAISINE

Identité du Requérant :	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	PROPRIETAIRE <input type="checkbox"/>
Nom et Prénom :		
Adresse postale :		
Téléphone : Courriel :		

Identité de la Partie Adverse :	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	PROPRIETAIRE <input type="checkbox"/>	MANDATAIRE <input type="checkbox"/>
Nom et Prénom :			
Adresse postale :			
Téléphone : Courriel :			

Adresse du Litige :			
Type du Logement :	LOGEMENT MEUBLE <input type="checkbox"/>	LOGEMENT VIDE <input type="checkbox"/>	
Date d'entrée dans les lieux du locataire :			
Date de sortie (le cas échéant) :			
OBJET DU LITIGE (cocher la case correspondant au litige)			
Dépôt de garantie <input type="checkbox"/>	État des lieux <input type="checkbox"/>	Charges Locatives <input type="checkbox"/>	Réévaluation du loyer <input type="checkbox"/>
Congé <input type="checkbox"/>	Réparations <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	
.../...			

